

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS ANNUEL

TITRE DU FONDS ANNUEL

Fonds commémoratif Victoria-Johnson d'aide étudiante

INTRODUCTION

Ce fonds a été établi à la mémoire de Victoria Sian Johnson, décédée subitement en septembre 2014 de complications liées à une épilepsie. Victoria avait obtenu son diplôme en développement international et mondialisation à l'Université d'Ottawa en 2010. Trois ans plus tard, elle est revenue à l'Université pour poursuivre un baccalauréat en sciences commerciales avec spécialisation en comptabilité à l'École de gestion Telfer. Au cours d'une vie bien trop courte, elle a souffert de graves problèmes de santé (un cancer et les effets de la chimiothérapie à l'âge de six ans, puis son épilepsie survenue à dix-neuf ans) et elle a affronté la pénible frustration, fréquente au sein de sa génération, d'avoir étudié avec acharnement sans la moindre perspective d'emploi au bout du chemin. Mais à chaque fois, elle savait se remettre sur pied, sans jamais se départir de la gentillesse, du sens de l'humour et de la compassion qui la caractérisaient.

Victoria désirait plus que tout au monde pouvoir vivre comme les autres. Et en apparence, elle y arrivait, car elle dissimulait avec brio son combat contre l'anxiété que généraient ses problèmes de santé, et qui s'ajoutait aux tensions et aux défis quotidiens de sa vie d'étudiante. C'est parce qu'elle connaissait personnellement ces expériences et qu'elle savait à quel point celles-ci peuvent miner la capacité d'une personne à réussir qu'elle se montrait toujours disposée à aider les autres quand elle le pouvait.

Ce fonds est dédié à sa mémoire, à sa compassion et à son courage.

OBJECTIF DU FONDS

Appuyer financièrement un étudiant ou une étudiante de l'École de gestion Telfer au pris avec un trouble physique, psychologique ou d'apprentissage. L'intention de ce fonds est répondre à un besoin ou à un contretemps qui surviendrait au courant de l'année scolaire.

DÉTAILS DU FONDS

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. être citoyenne canadienne, résidente permanente, personne à statut protégé/réfugié ou étudiante internationale;
2. être inscrite à temps plein à un programme de l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa; et
3. être au pris avec un trouble physique, psychologique ou d'apprentissage. L'intention de ce fonds est répondre à un besoin ou à un contretemps qui surviendrait au courant de l'année scolaire.

Valeur de la bourse : Variable

Nombre de bourses : Variable

Fréquence d'attribution : Variable

Programme ou cycle d'études : Premier cycle et cycles supérieurs

Responsable des demandes : Directeur ou directrice, Centre de services aux étudiants, École de gestion Telfer

DEMANDE

Un formulaire de demande dûment rempli (disponible au Centre de services aux étudiants de l'École de gestion Telfer) ainsi qu'un certificat médical en tant que preuve d'admissibilité doivent être présentés au directeur ou à la directrice du Centre de services aux étudiants de l'École de gestion Telfer. Tout étudiant souhaitant obtenir de l'aide pour remplir le formulaire peut prendre rendez-vous avec un conseiller ou une conseillère au Centre de services aux étudiants.